

Annexe web 2:

Création, par les Organisations tripartites (FAO/OMS/OIE), du Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens

Informations générales

1. Le Groupe spécial de coordination interinstitutions sur la résistance aux antimicrobiens (le «Groupe spécial») a conclu son mandat en soumettant un rapport au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en avril 2019. Celui-ci a réitéré son engagement vis-à-vis de la résistance aux antimicrobiens dans un rapport, dans lequel il soulignait l'importance de donner suite aux recommandations. La création du Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens intégrant le principe «Un monde, une santé» est l'une des recommandations clés du Groupe spécial, à laquelle les chefs de secrétariat des Organisations tripartites (FAO/OMS¹/OIE²) ont décidé d'accorder la priorité.

2. Le Secrétaire général a également chargé les Organisations tripartites de proposer, en étroite liaison avec son Bureau, un mandat pour le Groupe de direction mondial, qui jouera un rôle clé de gouvernance à l'échelle mondiale, ainsi que des mécanismes pour sa création. Conscients de l'importance et du caractère urgent de la création de cet organe de gouvernance, les chefs de secrétariat des Organisations tripartites ont décidé que leur première action serait d'inscrire la question à l'ordre du jour de toutes les réunions de leurs équipes dirigeantes, ainsi que de la vingt-sixième réunion exécutive des directeurs généraux des Organisations tripartites.

3. Le Groupe de direction mondial soutiendra l'élan politique et encouragera les investissements qui se traduiront par des engagements politiques et un soutien de haut niveau et permettront d'améliorer la réponse à la résistance aux antimicrobiens à l'échelle nationale, régionale et globale.

Processus de création

4. Le mandat du Groupe de direction mondial a été élaboré par le Secrétariat conjoint de l'alliance tripartite sur la résistance aux antimicrobiens sur la base des recommandations du Groupe spécial de coordination interinstitutions, et en consultation étroite avec le Secrétaire général de l'ONU. Les Membres, la société civile et le secteur privé ont été consultés au sujet du mandat par l'intermédiaire de débats et de manifestations qui ont eu lieu sur le web au courant de l'année 2019. La FAO a organisé une consultation en ligne auprès de ses Membres.

5. Le mandat a été mis à jour de façon à intégrer les observations formulées lors de ces consultations, avant que les directeurs généraux des Organisations tripartites ne l'examinent en février 2020. Dans une lettre adressée aux trois organisations le 15 juin 2020, le Secrétaire général de l'ONU a approuvé le mandat, indiquant que le rôle de consultation et de sensibilisation du Groupe de direction mondial gagnerait en efficacité si ce dernier rendait directement compte aux Organisations tripartites et, partant, était officiellement établi par ces dernières au nom du Secrétaire général. En juillet 2020, les Organisations tripartites ont lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la sélection des membres du Groupe de direction mondial.

Composition et sélection

6. Le Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens est composé de chefs de gouvernement en exercice ou d'anciens chefs de gouvernement, lesquels assurent la direction du Groupe, de ministres en exercice ou d'anciens ministres et/ou de hauts responsables de l'administration siégeant à titre personnel, ainsi que de représentants de fondations, d'organisations de la société civile et du secteur privé. Sont membres de droit des fonctionnaires de première classe du

¹ Organisation mondiale de la santé animale.

² Organisation mondiale de la Santé.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de la Banque mondiale, ainsi que les directeurs généraux des Organisations tripartites.

7. Au total, le Groupe compte 25 membres issus de pays à revenu faible, intermédiaire et élevé de différents continents. Outre les trois directeurs généraux des Organisations tripartites, ce chiffre inclut deux membres supplémentaires représentant des organisations du système des Nations Unies, ainsi que les représentants du PNUE et de la Banque mondiale. La composition du Groupe a été annoncée le 20 novembre 2020, à l'occasion de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens 2020.

8. La sélection des membres s'effectue selon les modalités suivantes:

- a) Expérience professionnelle et expérience de la vie politique;
- b) Connaissance confirmée des domaines traités par le Groupe de direction mondial ou engagement à se familiariser avec ces domaines;
- c) équilibre hommes-femmes;
- d) diversité géographique;
- e) représentativité de toutes les initiatives liées au principe «Un monde, une santé».

Fonctions essentielles

9. L'objectif du Groupe de direction mondial est de s'acquitter des fonctions essentielles suivantes:

- a) Maintenir à l'ordre du jour de la communauté internationale le caractère urgent, le soutien public, l'élan politique et la visibilité des défis liés à la résistance aux antimicrobiens;
- b) Promouvoir l'action, y compris le soutien à un élargissement des travaux des Organisations tripartites, du PNUE et d'autres entités internationales et régionales;
- c) Suivre les progrès accomplis, les lacunes et le respect de l'obligation de rendre des comptes concernant la réponse mondiale à la résistance aux antimicrobiens et établir des rapports à ce sujet;
- d) Promouvoir une participation multipartite, axée sur la participation des Membres, d'institutions des Nations Unies, d'organisations internationales et intergouvernementales, d'entités régionales, de la société civile, du secteur privé, de chercheurs et d'autres parties prenantes clés, dans le but de définir une vision et des objectifs partagés et une action concertée concernant la résistance aux antimicrobiens et de les mettre en œuvre;
- e) Donner des conseils et des orientations sur les rapports du Groupe indépendant chargé d'étudier les données factuelles sur lesquelles appuyer l'action contre la résistance aux antimicrobiens;
- f) Suivre l'intégration de la résistance aux antimicrobiens et du principe «Un monde, une santé» dans les investissements et les programmes relatifs aux grands instruments de financement à l'appui de l'agriculture, de la santé, du développement, de l'agriculture et de la production d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale et d'autres domaines pertinents.

Modalités de travail

10. Les membres du Groupe de direction mondial améliorent les mesures de lutte contre la résistance aux antimicrobiens principalement en faisant entendre leur voix et en faisant valoir leurs connaissances spécialisées à l'échelle mondiale et nationale. Plus spécifiquement, le Groupe s'acquies de ses fonctions et vise à atteindre ses objectifs:

- a) En soutenant l'élaboration et la diffusion de messages stratégiques de promotion, de la vision et des objectifs partagés;
- b) En participant de manière dynamique aux manifestations consacrées à la résistance aux antimicrobiens, telles que la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens, et en défendant cette cause dans leurs domaines respectifs;
- c) En mettant à profit leurs capacités d'organisation et leurs institutions pour promouvoir les principales parties prenantes et les inspirer à agir à l'échelle mondiale et nationale contre la résistance aux antimicrobiens;
- d) En recensant les possibilités et les réseaux et en en créant pour aider le Groupe à défendre la cause pour laquelle il a été créé;
- e) En déterminant les besoins et en rendant compte des insuffisances de la réponse mondiale à la résistance aux antimicrobiens, ainsi que des défis et des solutions qui y sont liés, tels qu'ils auront été évalués.

Gouvernance mondiale dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens

11. Outre le Groupe de direction mondial, la gouvernance mondiale dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens s'appuie également sur deux autres plateformes, qui seront établies ultérieurement:

- a) Le Groupe indépendant chargé d'étudier les données factuelles sur lesquelles appuyer l'action contre la résistance aux antimicrobiens; et
- b) La Plateforme de partenariat pour l'action contre la résistance aux antimicrobiens.

12. Ces trois composantes seront le fer de lance de la réponse donnée par la communauté internationale à la résistance aux antimicrobiens en vue de faire connaître le problème, de diffuser des données probantes et de renforcer les partenariats. La FAO soutient sans relâche la gouvernance mondiale dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens.